

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
N° : 505-06-000029-228

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

JEAN VALIQUETTE

et

MARC BERGERON

et

ROXANE SAULNIER

Demandeurs

c.

4058569 CANADA INC.

et

9153-9171 QUÉBEC INC.

et

9453-6885 QUÉBEC INC.

et

AUTOS PLUS J. F. HAMEL INC.

et

2431-9006 QUÉBEC INC.

et

9056-4725 QUÉBEC INC.

et

9458778 CANADA LIMITED

et

9076-4754 QUÉBEC INC.

et

6128084 CANADA INC.

et

9055-4627 QUÉBEC INC.

et

LOCATION 18E RUE INC.

et

AUTOMOBILES BERNIER ET CREPEAU LTÉE

et

CANBEC AUTOMOBILE INC.

et

BOURASSA WEST ISLAND INC.

et

9531025 CANADA INC.

et

AUTO AMBASSADEUR INC.

et

AUTOMOBILES RIMAR INC.

et

BOULEVARD CHEVROLET BUICK GMC CADILLAC INC.

et

CARLE FORD INC.

et

9076-7567 QUÉBEC INC.

et

LES AUTOMOBILES LA SEIGNEURIE (1990) INC.

et

CHEVROLET BUICK GMC DE VALLEYFIELD LTÉE

et

**DESCHAMPS CHEVROLET BUICK CADILLAC GMC
LTÉE**

et

8992231 CANADA INC.

et

D.M. AUTOMOBILES INC.

et

4544391 CANADA INC.

et

3100-8436 QUÉBEC INC.

et

9350-8406 QUÉBEC INC.

et

EXCELLENCE DODGE CHRYSLER INC.

et

GERMAIN CHEVROLET BUICK GMC INC.

et

AUTOMOBILES DE BAVIÈRE INC.

et

GRENIER CHEVROLET BUICK GMC INC.

et

HAMEL AUTOS DE BLAINVILLE INC.

et

HAMEL CHEVROLET BUICK GMC LTÉE

et

AUTOMOBILES ÎLE-PERROT INC.

et

9429-6399 QUÉBEC INC.

et

PRINCIPALE AUTOS LTÉE

et

9058-3287 QUÉBEC INC.

et

9154-7323 QUÉBEC INC.

et

9171-1440 QUÉBEC INC.

et

9101-2468 QUÉBEC INC.

et

9324-4960 QUÉBEC INC.

et

9465812 CANADA LIMITED

et

AUTOMOBILES 1539 INC.

et

9302-7449 QUÉBEC INC.

et

TROIS-RIVIÈRES NISSAN INC.

et

9112-0436 QUÉBEC INC.

et

AUTOMOBILES LAUZON RIVE-SUD INC.

et

RIVE SUD CHRYSLER DODGE INC.

et

9131-3015 QUÉBEC INC.

et

GROUPE AUTOS STE-FOY INC.

et

9386-6416 QUÉBEC INC.

et

177786 CANADA INC.

et

9114-9856 QUÉBEC INC.

et

4093640 CANADA INC.

et

9956000 CANADA LIMITED

et

AUTOMOBILES F.M. INC.

et

WOODLAND VERDUN LTÉE

et

9322-6116 QUÉBEC INC.

et

INFINITI LAVAL INC.

et

ST-EUSTACHE NISSAN INC.

et

H.T. TREMBLAY INC.

et

VOLKSWAGEN GROUP CANADA INC.

et

AUDI CANADA INC.

et

BMW CANADA INC.

et

FCA CANADA INC.

et

FORD DU CANADA LIMITÉE

et

HARLEY-DAVIDSON MOTOR COMPANY

et

HYUNDAI AUTO CANADA CORP.

et

JAGUAR AND LAND ROVER CANADA ULC

et

KIA CANADA INC.

et

MAZDA CANADA INC.

et

MERCEDES-BENZ CANADA INC.

et

AUTOMOBILES PORSCHE CANADA, LTÉE

et

AUTOMOBILE VOLVO CANADA LIMITÉE

Défenderesses

**DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE 9154-7323 QUÉBEC INC. POUR PERMISSION DE
PRÉSENTER UNE PREUVE APPROPRIÉE**
(Art. 574, al. 3 et 575 C.p.c.)

**À L'HONORABLE STÉPHANE LACOSTE, J.C.S., JUGE GESTIONNAIRE DE LA PRÉSENTE
INSTANCE SIÉGEANT DANS ET POUR LE DISTRICT DE LONGUEUIL, LA DÉFENDERESSE 9154-
7323 QUÉBEC INC. EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :**

I. L'ACTION COLLECTIVE PROPOSÉE

1. Les demandeurs Jean Valiquette, Marc Bergeron et Roxane Saulnier (les **Demandeurs**), au moyen de leur « Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentants » (la **Demande d'autorisation**), souhaitent être autorisés à intenter contre les défenderesses une action collective visant à faire compenser le préjudice qu'auraient subi les membres du groupe dont ils disent faire eux-mêmes partie, soit :

Tous les consommateurs qui, depuis le 31 juillet 2018, ont payé un montant supérieur à celui initialement annoncé par les défenderesses et/ou se sont fait exiger une somme pour un bien ou un service par les défenderesses sans qu'ils ne l'aient demandé, lors de l'achat ou la location d'un véhicule neuf ou usagé;

2. Les Demandeurs allèguent que les défenderesses auraient (paragr. 283 de la Demande d'autorisation) :
- a) omis d'indiquer clairement sur chaque bien offert en vente dans leur établissement le prix de vente de ce bien;
 - b) exigé pour un bien ou un service un prix supérieur à celui qui est annoncé;

- c) fait une représentation fautive ou trompeuse aux consommateurs en divulguant un prix incomplet qui n'inclut pas les frais supplémentaires imposés à la vente d'un véhicule, ayant de ce fait également passé sous silence un fait important;
 - d) exigé une somme pour un bien ou un service à un consommateur qu'elles ont rendu à un consommateur sans que ce dernier ne l'ait demandé;
 - e) agi sans se soucier des conséquences de leurs représentations fautes ou trompeuses, notamment en ce qu'elles sont systématiquement annoncées en magasin et en ligne des prix qui ne représentent pas la réalité et ont négligé et négligent toujours de modifier leur pratique.
3. Les Demandeurs allèguent entre autres qu'en raison des stratagèmes allégués, le prix réel qu'un consommateur aura à payer est toujours plus élevé que le prix initialement annoncé par les défenderesses (para 296 de la Demande d'autorisation).
4. Les Demandeurs allèguent que « certaines défenderesses » (sans préciser lesquelles) ajoutent sur les véhicules des options par défaut qui ne sont jamais demandées par les membres du groupe proposé (para 307 de la Demande d'autorisation).
5. Les Demandeurs allèguent plusieurs causes d'action à l'encontre de l'une ou l'autre des défenderesses en vertu des articles 219, 223, 224 et 228 de la *Loi sur la protection du consommateur* et réclament des dommages, incluant des dommages exemplaires.

II. PREUVE APPROPRIÉE DE LA DÉFENDERESSE 9154-7323 QUÉBEC INC.

6. La défenderesse 9154-7323 Québec inc. souhaite produire au dossier de la Cour :
- a) la déclaration assermentée de Annie Lajoie, contrôleur principal de 9154-7323 Québec inc.
7. La déclaration assermentée est utile, pertinente et nécessaire pour éclairer la Cour quant à la question de savoir la question de savoir si les demandes des membres soulèvent des questions de droit ou de fait identiques, similaires ou connexes au sens l'art. 575, paragr. 1° C.p.c. et la question de savoir si les faits allégués par les Demandeurs paraissent justifier les conclusions recherchées au sens l'art. 575, paragr. 2° C.p.c. en ce qui concerne la défenderesse 9154-7323 Québec inc.
8. En effet, la déclaration assermentée fournit des explications à la Cour sur le contenu de la pièce P-42, lesquelles explications permettant de constater que le client n'a pas payé plus cher que le prix qu'il allègue lui avoir été annoncé.
9. La déclaration assermentée est essentielle pour que la Cour puisse apprécier les arguments de la défenderesse 9154-7323 Québec inc. au stade de l'autorisation à l'effet que l'appartenance au groupe proposé doit être analysée au cas par cas, de telle sorte qu'il n'existe aucune question identique, similaire ou connexe au sens l'art. 575, paragr. 1° C.p.c., ainsi qu'à l'effet que les faits allégués par les Demandeurs ne paraissent justifier les conclusions recherchées au sens l'art. 575, paragr. 2° C.p.c.

POUR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

ACCUEILLIR la présente demande pour permission de présenter une preuve appropriée;

ACCORDER la permission à la défenderesse 9154-7323 Québec inc. de produire la déclaration assermentée de Annie Lajoie, jointe à la présente;

LE TOUT, sans frais sauf en cas de contestation.

Montréal, le 18 mai 2022

Norton Rose Fulbright Canada, SENCRL, s.r.l.

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., s.r.l.
(Me François-David Paré, Me Caroline Bélair et Me Michel
Bélanger-Roy)
Avocats de la défenderesse 9154-7323 Québec inc.

1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1
Téléphone : 514.847.4948 / 418.640.5222 / 514.847.6193 /
514.847.4511
Télécopieur : 514.286.5474
Courriel : francois-david.pare@nortonrosefulbright.com;
michel.belanger-roy@nortonrosefulbright.com
caroline.belair@nortonrosefulbright.com
Notification : Notifications-mtl@nortonrosefulbright.com
Notre référence : 1001206879

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

N° : 505-06-000029-228

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

JEAN VALIQUETTE ET ALS

Demandeurs

c.

4058569 CANADA INC. ET ALS

Défenderesses

DÉCLARATION SOUS SERMENT DE ANNIE LAJOIE

Je, soussignée, Annie Lajoie, domiciliée au 6287 rue des Zinnias, Québec, province de Québec, G1G 1K1, déclare sous serment ce qui suit :

1. J'agis à titre de contrôleur principal de 9154-7323 Québec inc. (**Kia Québec**) depuis septembre 2015.
2. À titre de contrôleur principal de Kia Québec, j'assure la direction du département de comptabilité de Kia Québec.
3. J'ai pris connaissance de la Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentants datée du 17 janvier 2022 (la **Demande d'autorisation**) et des pièces P-42 et P-42.1 au soutien de celle-ci dans le dossier portant le numéro 505-06-000029-228;
4. J'ai pris plus particulièrement connaissance des paragraphes 82 et 83 de la Demande d'autorisation qui se lisent comme suit:

82. La défenderesse 9154-7323 Québec Inc. fait affaire sous le nom de Kia Québec, tel qu'il appert de la pièce P-1;

83. Elle commet une pratique interdite aux termes de la L.p.c., en ce qu'elle ajoute des frais supplémentaires de 25 \$, ainsi que des frais d'administration de 499 \$ pour les véhicules neufs, plus les taxes, aux prix annoncés pour ses véhicules, tel qu'il appert de divers documents, en liasse, pièce P-42, ainsi que de l'enregistrement des annonces sur le site web de la défenderesse, pièce P-42.1;

5. J'ai également pris connaissance de la définition du groupe proposé au paragraphe 1 de la Demande d'autorisation, qui se lit comme suit :

Tous les consommateurs qui, depuis le 31 juillet 2018, ont payé un montant supérieur à celui initialement annoncé par les défenderesses et/ou se sont fait exiger une somme pour un bien ou un service par les défenderesses sans qu'ils ne l'aient demandé, lors de l'achat ou la location d'un véhicule neuf ou usagé;

(ci-après le « Groupe »)

ou tout autre groupe à être désigné par la Cour;

[nos soulignements]

6. La pièce P-42 contient notamment :
- (i) le Contrat de Vente intervenu entre Kia Québec et M. Sébastien Paquette-Chassé le 11 novembre 2021 pour le véhicule N6425 (le **Contrat de Vente**); et
 - (ii) un extrait du site internet du fabricant Kia pour le Véhicule Électrique Hybride Rechargeable EX portant la mention « À partir de 46 905 \$ ».
7. La mention « À partir de 46 905 \$ » est affichée, selon la pièce P-42, sur le site internet du fabricant Kia, et non sur le site internet de la défenderesse Kia Québec.
8. Kia Québec n'a pas été en mesure de retracer quelconque extrait de son propre site internet relativement au véhicule N6425. J'ai donc tenu pour acquis, pour les fins de l'exercice présenté ci-dessous, que le prix annoncé pour le véhicule N6425 est celui que M. Paquette-Chassé indique lui avoir été annoncé à la pièce P-42, soit le montant indiqué à la mention « À partir de 46 905 \$ » sur le site internet du fabricant Kia.
9. M. Paquette-Chassé a payé un prix inférieur au montant indiqué dans la mention « À partir de 46 905 \$ » sur le site internet du fabricant Kia.
10. En effet, selon le Contrat de Vente, pièce P-42, M. Paquette-Chassé a payé un prix de **46 645 \$**, excluant les accessoires et les taxes, pour le véhicule N6425, détaillé comme suit :
- Un prix de base de **45 495 \$** (ligne A du Contrat de Vente, pièce P-42);
 - Moins une réduction de **700 \$** (ligne D du Contrat de Vente, pièce P-42);
 - Plus les frais de transport de **1 850 \$** (ligne F du Contrat de Vente, pièce P-42);
 - Plus les frais supplémentaires de **25 \$ + taxes** (Section « Accessoires additionnels et autres » et ligne S du Contrat de Vente, pièce P-42); et
 - Moins une « Acompte » de **28,74 \$** (ligne Y du Contrat de Vente, pièce P-42).
11. Au prix de **46 645 \$** se sont ajoutés le prix des accessoires additionnels demandés par M. Paquette-Chassé et les taxes applicables, détaillés comme suit :
- Les accessoires additionnels, soit les (i) « lock nuts », (ii) la réserve de pneus d'hiver, et (iii) l'attache-remorque vélo, au coût total de **1 716,50 \$** (ligne B du Contrat de Vente, pièce P-42);
 - La taxe d'air de **100 \$** (ligne G du Contrat de Vente, pièce P-42);
 - La TPS / TVQ de **2 423,08 \$** et **4 834,03 \$** (lignes M et N du Contrat de Vente, pièce P-42);
 - Les droits sur les pneus neufs de **15 \$** plus taxes (inclus à la ligne S du Contrat de Vente, pièce P-42);
 - Les frais pour une pellicule protectrice pare-pierre de **200 \$** plus taxes (inclus à la ligne S du Contrat de Vente, pièce P-42); et

12. Enfin, un montant de **6 500 \$**, soit le « Manuel Taxable » indiqué à la ligne Z du Contrat de Vente, a été déduit du prix d'achat du véhicule. Ce montant représente 4 000 \$ provenant du programme provincial Roulez Vert et 2 500 \$ provenant du programme fédéral IVZE.
13. Ainsi, excluant les accessoires additionnels et les taxes, M. Paquette-Chassé a payé un prix de **46 645 \$** pour le véhicule N6425, soit un prix inférieur au montant indiqué dans la mention « À partir de 46 905 \$ » sur le site internet du fabricant Kia.

ET J'AI SIGNÉ
à Québec, le 18 mai 2022


ANNIE LAJOIE

Affirmé solennellement devant moi,
par vidéoconférence, le 18 mai 2022





Commissaire à l'assermentation pour le Québec

NO : 505-06-00029-228

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE LONGUEUIL**

JEAN VALIQUETTE ET ALS

Demandeurs

c.

4058569 CANADA INC. ET ALS

Défenderesses

**DÉCLARATION SOUS SERMENT
DE ANNIE LAJOIE**

ORIGINAL

BO-0232

N/R : 1001206879

**Me François-David Paré /
Me Michel Bélanger-Roy / Me Caroline Bélaïr
NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
AVOCATS
1, Place Ville Marie, bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1
Téléphone : 514.847.4747
Télécopie : 514.286.5474
Notifications-mtl@nortonrosefulbright.com**

NO : 505-06-000029-228

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)
DISTRICT DE LONGUEUIL

JEAN VALIQUETTE ET ALS

Demandeurs

c.

4058569 CANADA INC. ET ALS

Défenderesses

DEMANDE DE LA DÉFENDERESSE
9154-7323 QUÉBEC INC.
POUR PERMISSION DE PRÉSENTER UNE
PREUVE APPROPRIÉE
(Art. 574, al. 3 et 575 C.p.c.)

ORIGINAL

BO-0232

N/R : 1001206879

Me François-David Paré / Me Caroline Bélair /
Me Michel Bélanger-Roy

NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA

S.E.N.C.R.L., s.r.l.

AVOCATS

1, Place Ville Marie, bureau 2500

Montréal (Québec) H3B 1R1

Téléphone : 514.847.4747

Télécopie : 514.286.5474

Notifications-mtl@nortonrosefulbright.com

De : [Belair, Caroline](mailto:Belair,Caroline)
A : marc-andre.lemire@groupetj.ca; jlambert@lambertavocatinc.com; availlancourt@bpavocats.com; jflepine@lsaavocats.com; linteau@lsaavocats.com; francis.rouleau@blakes.com; anthony.cayer@blakes.com; SPitre@blg.com; l.bourdeau@sblavocats.com; AMerminod@blg.com; jeanphilipperoyer@bouchardavocats.com; denis.cloutier@cainlamarre.ca; stephane.gauthier@cainlamarre.ca; hrant.bardakjian@cainlamarre.ca; louis.philippe.constant@clydeco.ca; bduclos@duclosavocats.com; nvinette@duclosavocats.com; dupuisavocat@sympatico.ca; bhoward@duntonrainville.com; slanoix@duntonrainville.com; jmerleabourassa@duntonrainville.com; srichemont@fasken.com; mbrisson@fodago.ca; guy.poitras@gowlingwlq.com; gabriel.daddona@gowlingwlq.com; sguerten@guertinavocats.com; dschueler@lnahmiash@infavocats.com; afranceschini@infavocats.com; iboldeanu@infavocats.com; amgagne@ksalegal.ca; scaron@lcm.ca; denis.godbout@ljt.ca; agathe.basilio@ljt.ca; apilote@llpb.ca; rgaboury@llpb.ca; jplemire@lemireavocat.com; scleroux@forsetiavocats.ca; fbelhumeur@forsetiavocats.ca; jlortie@mccarthy.ca; mrondeau@mccarthy.ca; fgiroux@mccarthy.ca; gquerry@mccarthy.ca; sidney.elbaz@mcmillan.ca; yassin.gagnon-djalo@mcmillan.ca; yrobillard@millerthomson.com; famine@millerthomson.com; agrandmont@ngravocats.ca; j.carrier@pfdavocats.com; pl.joncas@rancourtlegault.com; anthonyrobert@sympatico.ca; fpare@stikeman.com; jsroy@jurisylvestre.ca; Francis Arnaud Marcotte; Antoine Massie; nicolasplavergne@cableamos.com; mcquire.avocats@cableamos.com
Cc : [Oral, Elif](mailto:Oral,Elif); [Belanger-Roy, Michel](mailto:Belanger-Roy,Michel); [Belair, Caroline](mailto:Belair,Caroline); [Pare, Francois-David](mailto:Pare,Francois-David)
Cci : Excellence Dodge Chrysler Inc [Action collective Valiquette](mailto>Action collective Valiquette) global_1001206879 Correspondence
Objet : NOTIFICATION / Jean Valiquette et als c. 4058569 Canada Inc. et als. - C.S. Longueuil 505-06-000029-228 / Demande pour déposer une preuve appropriée (9154-7323 Québec Inc.) [NRFC-EDMRS.FID13354714]
Date : 18 mai 2022 18:33:13
Pièces jointes : [Demande preuve appropriée Valiquette - Kia Québec.pdf](#)
[Déclaration sous serment - Annie Lajoie - Kia Québec.pdf](#)

**NOTIFICATION PAR COURRIEL / NOTIFICATION BY EMAIL
(Articles 133 et/and 134 C.p.c. / C.C.P.)**

EXPÉDITEUR / SENDER	
NORTON ROSE FULBRIGHT CANADA S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP Me / Mtre. François-David Paré 1, Place Ville Marie, # 2500 Montréal (Québec) H3B 1R1 Tel. : (514) 847-4747 – Fax : (514) 286-5474 Notifications-mtl@nortonrosefulbright.com	
Date :	Montréal, le 18 mai 2022
Nature du document / Nature of the document :	Demande de la défenderesse 9154-7323 Québec Inc. (Kia Québec) pour permission de déposer une preuve appropriée et Déclaration sous serment d'Annie Lajoie
N° du dossier de Cour / Court File # :	C.S. Longueuil : 505-06-000029-228
Nom des parties / Name of the parties :	Jean Valiquette et als. c. 4058569 Canada Inc. et als.
Nombre de pages / Number of the pages :	12
Heure de transmission / Time of transmission :	Voir l'heure de transmission de ce courriel
Notre référence / Our reference :	1001206879
DESTINATAIRE(S) / RECIPIENT(S)	
Nom / Name : Me Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert Étude / Firm : LAMBERT AVOCAT INC. 1111, rue Saint-Urbain, bureau 204 Montréal (Québec) H2Z 1Y6	Nom / Name : Mes Denis Cloutier, Stéphane Gauthier et Hrant Bardakjian Étude / Firm : CAIN LAMARRE 630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2780 Montréal (Québec) H3B 1S6
Nom / Name : Mes Brian Howard, Sylvain Lanoix et Julien Merleau-Bourassa	Nom / Name : Me Lyne Bourdeau

<p>Étude / Firm : DUNTON RAINVILLE 800 rue du Square Victoria, 43 étage Montréal (Québec) H4Z1H1</p> <p>DUNTON RAINVILLE 3055 boul. Saint-Martin Ouest, bureau 610 Laval (Québec) H7T 0J3</p>	<p>Étude / Firm : SIMARD BOIVIN LEMIEUX 521 rue Sacré Cœur Ouest Alma (Québec) G8B 1M4</p>
<p>Nom / Name : Mes Alexandra Pilote et Raphael Gaboury</p> <p>Étude / Firm : LAROUCHE LALANCETTE PILOTE AVOCATS 660, boul. de Quen Nord Alma (Québec) G8B 6H5</p>	<p>Nom / Name : Mes Nicolas Provencher-Lavergne et Jean McGuire</p> <p>Étude / Firm : MCGUIRE PROVENCHER LAVERGNE 39, 1^{ère} avenue Ouest Amos (Québec) J9T 1N2</p>
<p>Nom / Name : Mes Jean Lortie, Marie Rondeau, François Giroux et Gabriel Querry</p> <p>Étude / Firm : MCCARTHY TETRAULT 1000 rue de La Gauchetière Est, 25E Montréal (Québec) H3B 0A2</p>	<p>Nom / Name : Me Jean-Philippe Royer</p> <p>Étude / Firm : BOUCHARD + AVOCATS INC. 825, boul. Lebourgneuf, Bureau 200 Québec (Québec) G2J 0B9</p>
<p>Nom / Name : Me Jean-Philippe Lemire</p> <p>Étude / Firm : LEMIRE LEMIRE AVOCATS 2724, Chemin St-Marie Mascouche (Québec) J7K 1N1</p>	<p>Nom / Name : Mes Anthony Cayer et Francis Rouleau</p> <p>Étude / Firm : BLAKE CASSELS & GRAYDON 1, Place Ville-Marie, Bureau 3000 Montréal (Québec) H3B 4N8</p>
<p>Nom / Name : Me Sébastien Richemont</p> <p>Étude / Firm : FASKEN MARTINEAU DUMOULIN 800 rue du Square Victoria, bureau 3500 Montréal (Québec) H4Z 1E9</p>	<p>Nom / Name : Me Sébastien C. Caron et Jane Carle Evans</p> <p>Étude / Firm : LCM AVOCATS INC. 600 deMaisonneuve Ouest, Bureau 2700 Montréal (Québec) H3A 3J2</p>
<p>Nom / Name : Mes Benoît Duclos et Nicolas Vinette</p> <p>Étude / Firm : DUCLOS 139 boul. de l'Hôpital, Bureau 127 Gatineau (Québec) J8T 8A3</p>	<p>Nom / Name : Me Jean-François Carrier</p> <p>Étude / Firm : PRÉVOST FORTIN D'AOUST 1240, Beaumont, Bureau 210 Montréal (Québec) H3P 3E5</p>
<p>Nom / Name : Mes Francis Arnaud Marcotte, Antoine Massie et Marc-André Lemire</p> <p>Étude / Firm : THERRIEN COUTURE JOLI- COEUR 1100, René-Lévesque, O #2000 Montréal (Québec) H3B 4N4</p> <p>THERRIEN COUTURE JOLI-</p>	<p>Nom / Name : Me Martin Brisson</p> <p>Étude / Firm : FORTIER D'AMOUR GOYETTE 1730, boul. Marie-Victorin, Bureau 101 Longueuil (Québec) J4G 1A5</p>

<p>COEUR 1910, rue King Ouest, bureau 320 Sherbrooke (Québec) J1J 2E2</p>	
<p>Nom / Name : Me Annie Vaillancourt Étude / Firm : BÉDARD POULIN AVOCATS 47, Dalhousie Québec (Québec) G1K 8S3</p>	<p>Nom / Name : Me Christian Dupuis Étude / Firm : 1205 boul. la Vérendrye Ouest Gatineau (Québec) J8T 8P2</p>
<p>Nom / Name : Me Alexandre Grandmont Étude / Firm : NORMANDIN GRAVEL RHÉAUME AVOCATS INC. 328, rue Principale, Bureau 300 Granby (Québec) J2G 2W4</p>	<p>Nom / Name : Me Stéphane Cléroux et Francis Belhumeur Étude / Firm : LITIGE FORSETI INC. 250, Place d'Youville, 2^e étage Montréal (Québec) H2Y 2B6</p>
<p>Nom / Name : Me Pierre Luc Joncas Étude / Firm : RANCOURT LEGAULT JONCAS 303, rue Victoria Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1B2</p>	<p>Nom / Name : Mes Sylvain Guertin et Danyca Schueler Étude / Firm : GUERTIN SOCIÉTÉ D'AVOCATS 4777 boul. Bourque, #1 Sherbrooke (Québec) J1N 2G6</p>
<p>Nom / Name : Mes Yves Robillard et Fadi Amine Étude / Firm : MILLER THOMSON 1000, la Gauchetière Ouest, 3700 Montréal (Québec) H3B 4W5</p>	<p>Nom / Name : Me Anne-Marie Gagné Étude / Firm : KSA AVOCATS Delta II 2875 boul. Laurier, bureau 210 Québec (Québec) G1V 2M2</p>
<p>Nom / Name : Mes Jean-François Lépine et Louis Linteau Étude / Firm : BLP AVOCATS INC. 439, St-Pierre Montréal (Québec) H2Y 2M8</p>	<p>Nom / Name : Mes Denis Godbout et Agathe Basilio Étude / Firm : LJT AVOCATS 380 rue St-Antoine Ouest, Bureau 7100 Montréal (Québec) H2Y 3X7</p>
<p>Nom / Name : Me Anthony Paul Robert Étude / Firm : 154 boul. St-Raymond Gatineau (Québec) J8Y 1T3</p>	<p>Nom / Name : Me Jean-Sébastien Roy Étude / Firm : SYLVESTRE AVOCATS 1395 rue Daniel-Johnson Est, Bureau 600 St-Hyacinthe (Québec) J2S 7Y6</p>
<p>Nom / Name : Mes Sidney Elbaz et Yassin Gagnon-Djalo Étude / Firm : McMILLAN 1000 rue Sherbrooke Ouest, bureau 2700 Montréal (Québec) H3A 3G4</p>	<p>Nom / Name : Me Frédéric Paré Étude / Firm : STIKEMAN ELLIOT 1155, boul. René-Lévesque Ouest, 41^e étage Montréal (Québec) H3B 3V2</p>
<p>Nom / Name : Mes Laurent Nahmiash, Anthony Franceschini et Irina Boldeanu Étude / Firm : INF</p>	<p>Nom / Name : Me Louis-Philippe Constant Étude / Firm : CLYDE & CIE CANADA</p>

255 rue St-Jacques Ouest, 3 ^e étage Montréal (Québec) H2Y 1M6	630 boul. René-Lévesque Ouest, 1700 Montréal (Québec) H3B 1S6
Nom / Name : Mes Guy Poitras et Gabriel D'Addona Étude / Firm : GOWLING WLG CANADA 1 Place Ville-Marie, 37 ^e étage Montréal (Québec) H3B 3P4	Nom / Name : Mes Stéphane Pitre et Anne Merminod Étude / Firm : BORDEN LADNER GERVAIS 1000 rue de la Gauchetière Ouest, 900 Montréal (Québec) H3B 5H4
Nom / Name : Me Frédéric Paré Étude / Firm : STIKEMAN ELLIOT 1155, boul. René-Lévesque Ouest, 41 ^e étage Montréal (Québec) H3B 3V2	Nom / Name : Mes Anthony Cayer et Francis Rouleau Étude / Firm : BLAKE CASSELS & GRAYDON 1, Place Ville-Marie, Bureau 3000 Montréal (Québec) H3B 4N8

Caroline Bélaïr

Avocate | Associate

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP
1, Place Ville Marie, Bureau 2500, Montréal, QC, H3B 1R1, Canada
T: +1 514.847.4511 | M: +1 514.621.0879 | F: +1 514.286.5474
caroline.belair@nortonrosefulbright.com

NORTON ROSE FULBRIGHT